



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de la Santé,  
de l'Hygiène Publique  
et de l'Accès Universel aux Soins

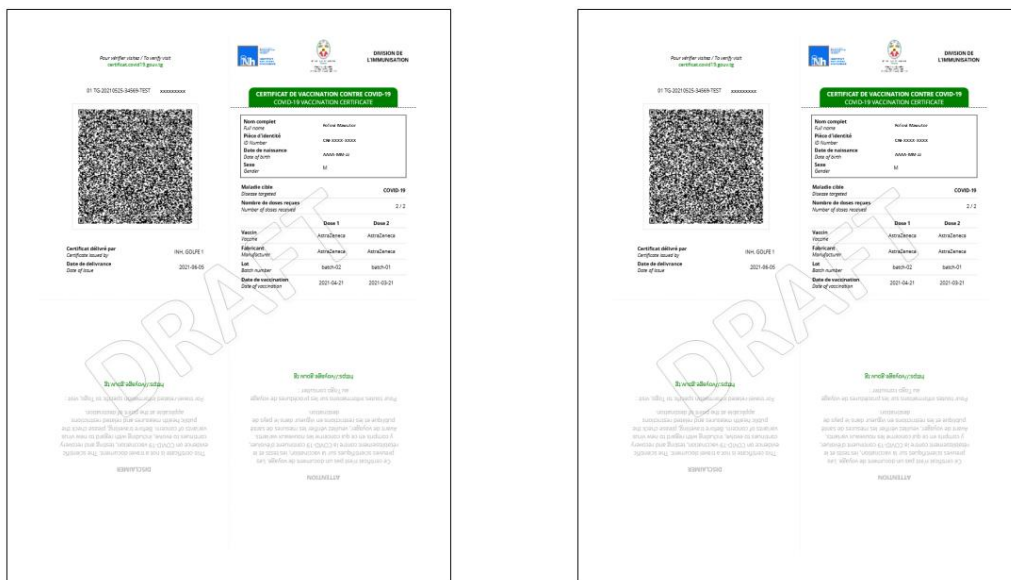
Version du :  
lundi, 28 juin 2021

# 6 questions pour comprendre le passeport vaccinal COVID-19

## 1. Qu'est-ce que le passeport vaccinal COVID-19 ?

Le passeport vaccinal est un document officiel attestant qu'une personne a complété sa vaccination contre la COVID-19. Ce passeport contient toutes les informations relatives à la vaccination d'une personne : nom, dates de vaccination, type de vaccins, lieu de vaccination etc. Il est notamment doté d'un code QR unique contenant les informations susmentionnées du détenteur et une signature électronique vérifiable qui le protège de toute falsification.

Le passeport vaccinal COVID-19 est téléchargeable à partir du site Internet <https://vaccin.covid19.gouv.tg/certificat> sous format électronique (fichier PDF) qui peut être imprimé sur papier A4.



Un aperçu du passeport vaccinal COVID-19 du Togo

## 2. Comment obtenir mon passeport vaccinal COVID-19 ?

Toute personne ayant reçu les doses requises de vaccin contre la COVID-19 pourra obtenir un passeport vaccinal à partir du site web : <https://vaccin.covid19.gouv.tg/certificat>

1. Depuis votre smartphone/ tablette/ ordinateur, allez sur <https://vaccin.covid19.gouv.tg/certificat>.
2. Il vous sera demandé de vous identifier. Pour ce faire, veuillez saisir **le code d'enrôlement** et **le numéro de votre pièce d'identité** tel que soumis lors de l'enrôlement à la vaccination.
3. Un code de vérification (OTP) sera envoyé par SMS au **numéro de téléphone soumis lors de votre enrôlement**. Saisissez ce code OTP pour continuer.
4. Les informations personnelles portant sur votre vaccination seront affichées. Vérifiez l'exactitude de ces informations. Puis, cliquez sur « **OK** » pour confirmer.
5. Pour finir, cliquez sur « **Télécharger** » afin de télécharger votre passeport vaccinal au format PDF.

## 3. Dans quel cas le passeport vaccinal COVID-19 peut-il être utilisé ?

Le passeport vaccinal étant une preuve de vaccination contre la COVID-19, il permet aux détenteurs de s'en servir pour des fins de voyages surtout à l'étranger, d'accès à certains endroits publics, ou pour participer à des événements ou manifestations publiques.

## 4. Mes données sont-elles sécurisées ?

OUI. Le passeport vaccinal a été conçu pour assurer la protection et la sécurité des données personnelles. Toutes les données sur la vaccination des personnes sont protégées et stockées conformément aux lois togolaises sur la cybersécurité\* et la protection de données à caractère personnel\*\*, et selon les standards internationaux. Les serveurs hébergeant ces données sont sécurisés par Cyber Defense Africa (CDA), le bras opérationnel de l'Agence Nationale de la Cybersécurité (ANCy) qui est l'autorité nationale en matière de sécurité des systèmes d'informations.

La confirmation de code de vérification (OTP) permet d'assurer que seule la personne enrôlée peut accéder au système d'obtention du passeport vaccinal. En plus, aucune donnée n'est stockée lors de la vérification du passeport vaccinal.

\*: Loi n° 2018-026 du 7 décembre 2018 sur la cybersécurité et la lutte contre la cybersécurité

\*\* : Loi N° 2019-014 du 29 Octobre 2019 relative à la protection des données à caractère personnel

## 5. Comment vérifier l'authenticité du passeport vaccinal COVID-19 ?

Les autorités compétentes en cas de besoin peuvent vérifier l'authenticité du passeport vaccinal en scannant le code QR sur celui-ci ou en saisissant son numéro unique sur le site : <https://vaccin.covid19.gouv.tg/verifcert>. Pour ce faire, il faut un smartphone/tablette ou un ordinateur équipé d'un appareil photo.

1. Sur un smartphone/tablette/ordinateur, allez sur <https://vaccin.covid19.gouv.tg/verifcert>
2. Une fois sur la page d'accueil, cliquez / tapez sur « **Scanner le QR code** ».
3. Une notification vous invitera à activer la caméra de votre appareil. Après l'avoir activé, dirigez l'appareil photo vers le code QR sur le certificat / passeport vaccinal émis pour scanner.
4. Deux résultats seulement sont disponibles suite à la vérification : « **Passeport vaccinal valide** » OU « **Passeport vaccinal invalide** »
5. Si le passeport est bien valide, vous verrez le message « **Passeport vérifié avec succès** », suivi des informations de vaccination du détenteur du passeport, notamment le nom, l'âge, le genre, l'identifiant de référence, la date des doses, si le passeport délivré est provisoire ou final, et enfin le centre de vaccination.
6. Si le passeport n'est pas valide, le message « **Passeport vaccinal invalide** » s'affichera.

## 6. Comment obtenir un passeport vaccinal COVID-19 si je n'ai ni un ordinateur ni un smartphone ?

Les populations ne disposant pas d'une connexion Internet / ordinateur / smartphone pourront se rendre aux centres de santé afin de se faire aider dans l'obtention de leurs passeport vaccinal en format papier.



Trouvez les réponses aux questions les plus fréquentes sur le passeport vaccinal togolais contre la COVID-19 dans la foire aux questions (FAQs) sur <https://vaccin.covid19.gouv.tg/faq/#certificat>